

Hautes Terres Communauté
A l'attention de Monsieur Didier ACHALME
Président
4 rue du Faubourg Notre Dame
15300 MURAT

LE PRESIDENT

Aurillac, le 10 Juillet 2025,

OBJET : Avis de la CCI du Cantal sur le PLUi arrêté de Hautes Terres Communauté

Monsieur le Président,

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal remercie Hautes Terres Communauté pour la transmission du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), arrêté en avril 2025, dans le cadre de la consultation des personnes publiques associées (PPA).

En tant qu'acteur engagé du développement territorial, la CCI du Cantal salue la qualité de la démarche engagée et souligne la cohérence globale du projet avec les ambitions d'un développement équilibré, durable et adapté aux spécificités de ce territoire de moyenne montagne.

Le projet de PLUi exprime une vision claire et cohérente du développement territorial, en conciliant la valorisation des ressources locales, la protection des espaces naturels et agricoles, et le soutien aux polarités urbaines et économiques. La prise en compte des documents de planification de rang supérieur, notamment le SCoT Est Cantal et le PCAET, est rigoureuse.

Le document met en valeur les principaux pôles de développement, en intégrant les zones d'activités existantes et leur potentiel d'extension maîtrisée. Les objectifs de densification, de sobriété foncière et de rationalisation des réseaux sont positivement soulignés. L'articulation avec les mobilités douces et la volonté de renforcer la lisibilité commerciale des centralités vont dans le bon sens.

L'élaboration de l'OAP thématique Trame Verte et Bleue ainsi que la rigueur de l'évaluation environnementale témoignent de l'intégration des enjeux de biodiversité, de qualité paysagère et de

Aurillac

44 Boulevard du Pont Rouge - 15013 Aurillac cedex - T. 04 71 45 40 40 - F. 04 71 48 48 12

Le Campus - 17 boulevard du Valenc - 15000 Aurillac - T. 04 71 45 40 40 - F. 04 71 45 40 68

Saint-Flour

Village d'Entreprises - Zone de Rozier Coren - 15100 Saint-Flour - T. 04 71 60 47 37 - F. 04 71 60 51 49

Mauriac

Mairie de Mauriac - Place Georges Pompidou - 15200 Mauriac - T. 04 71 45 64 40

www.cantal.cci.fr

Siret :181 500 018 00039 / code APE : 9411 Z

gestion des risques dans le projet. Les mesures de réduction de la consommation foncière, la préservation des continuités écologiques et la gestion économe des ressources sont à saluer.

Au vu des éléments fournis, la CCI du Cantal émet un avis favorable sur le projet de PLUi arrêté de Hautes Terres Communauté. Elle exprime sa satisfaction quant à la clarté du projet, à la prise en compte des enjeux économiques et environnementaux.

Veuillez agréer, Monsieur Le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Bien cordialement

Laurent LADOUX

**Aurillac**

44 Boulevard du Pont Rouge - 15013 Aurillac cedex - T. 04 71 45 40 40 - F. 04 71 48 48 12

Le Campus - 17 boulevard du Vialenc - 15000 Aurillac - T. 04 71 45 40 40 - F. 04 71 45 40 68

Saint-Flour

Village d'Entreprises - Zone de Rozier Coren - 15100 Saint-Flour - T. 04 71 60 47 37 - F. 04 71 60 51 49

Mauriac

Mairie de Mauriac - Place Georges Pompidou - 15200 Mauriac - T. 04 71 45 64 40

www.cantal.cci.fr

Siret : 181 500 018 00039 / code APE : 9411 Z